



Des agnelles de renouvellement plus productives

Le choix des agnelles et leur conduite après le sevrage conditionnent leur productivité dès la première mise en lutte. Pour obtenir 90 % de fertilité, les agnelles doivent être suffisamment développées grâce à un itinéraire alimentaire et sanitaire sans faille !

Des agnelles 40 000 « bichonnées »

De nouveaux résultats d'études¹ ont permis de définir les itinéraires techniques pour assurer à l'agnelle d'une part des résultats de reproduction corrects lors de la première mise en lutte ; d'autre part un développement qui garantit ses performances futures de reproductrice (valeur laitière, prolificité). À la mise à la reproduction, les agnelles doivent peser au moins les deux tiers de leur poids adulte, soit 47 kg au minimum. Dès le sevrage (et même avant), il est possible de trier les animaux sur leur poids vif et ainsi de « garantir » cet objectif de poids à la mise en lutte. Pour des agnelles nées en fin d'été et automne et qui seront luttées entre 9 et 12 mois, le poids minimum au sevrage (70 à 80 jours) est de 25 kg. Pour les agnelles nées au printemps et mises à la reproduction entre 8 et 9 mois, le poids minimum est fixé à 28 kg pour un sevrage plus tardif à 100/120 jours. À l'herbe, les croissances doivent ensuite rester soutenues pour atteindre les 47 kg de poids vif minimum à la mise en lutte. Elles varient entre 100 et 150 g par jour selon la période de naissance. La maîtrise du parasitisme est alors une des principales clefs de la réussite sur cette période. Enfin, l'herbe seule suffit si elle est verte et avec une hauteur comprise entre 5 et 8 cm. Dans les autres situations, un apport de 300 à 500 g de céréale par agnelle et par jour est fortement préconisé. Tondre les agnelles avant le 15 août apporte un réel avantage à leur développement. Cela permet de surcroît de surveiller plus facilement leur état corporel qui doit toujours rester correct (3 sur une grille de 0 à 5, de très maigre à suiffarde).

ASTUCE

Peser les agnelles au sevrage et utiliser le poids pour sécuriser votre choix en association avec les autres critères (prolificité de la mère, mère maternelle...) :

- Au moins 25 kg pour les agnelles sevrées à 70/80 jours
- Au moins 28 kg pour les agnelles sevrées à 100/120 jours



LES POIDS CLEFS MINIMUMS À RETENIR

Naissances	Sevrage	Mise à l'herbe	Mise en lutte
d'août à décembre 2013	25 kg à 70/80 jours	35 kg	47 kg de 9 à 12 mois
de janvier à avril 2014	28 kg à 100/120 jours	-	47 kg à 8/9 mois

Source : Institut de l'Elevage 2014



¹ Dans cette étude, onze lots d'agnelles ont été suivis pendant deux ans dans les exploitations de lycées agricoles et les sites expérimentaux en 2012 et 2013. Programme de recherche piloté par l'Institut de l'Elevage et financé par FranceAgriMer.



Tarir les antenaises à 70/80 jours de lactation

Que les lactations soient réalisées à l'herbe ou en bergerie, les antenaises (millésimes 30 000) pâtissent durant leur première lactation lorsqu'elles sont trop longues car elles cumulent des besoins de croissance en plus de ceux liés à l'allaitement. Une brebis n'atteint en effet sa taille adulte qu'à l'âge de 3 ans. Afin de ne pas pénaliser leur carrière, il est conseillé de les tarir tôt, c'est-à-dire vers 70 à 80 jours de lactation. Pour le tarissement, la conduite est à adapter en fonction de l'état de ces jeunes brebis. Un passage en bergerie avec de la paille distribuée à volonté et de l'eau est souvent un passage obligé pour les brebis produisant encore du lait. Celles qui présentent un état corporel très insuffisant nécessitent un tri pour une conduite moins sévère.

Pour les agneaux élevés à l'herbe avec leurs mères, la transition alimentaire est une période souvent très délicate pour les finir en bergerie. Les risques d'acidoses sont en effet élevés même si les agneaux ont disposé de concentré sous les mères à l'aide d'un nourrisseur sélectif : à cet âge, ils consomment encore assez peu de concentré. De plus, certains animaux ne vont pas au nourrisseur. Il est alors conseillé un rationnement en commençant par distribuer 200 à 300 g par agneau et par jour et en augmentant très progressivement les quantités. Si les agneaux n'ont pas eu de concentré, commencez par 50 g de concentré par agneau et par jour. La transition dure au moins 3 semaines. Il est également possible de leur faire consommer exclusivement du fourrage pendant 2 ou 3 jours pour faciliter la transition. Dans tous les cas, l'incorporation de bicarbonate de soude à raison de 5 à 10 g par agneau et par jour diminue les risques d'acidoses au cours de la période de transition.

LES RENCONTRES DU CIIRPO

→ Le CIIRPO organise cet automne des journées à destination des éleveurs et des élèves en collaboration avec ses partenaires. Les dates et lieux seront communiqués par la presse en début d'été.

Parasitisme : des infestations de strongles précoces

Début mai, des infestations de strongles et de ténia étaient déjà enregistrées avec des pertes sur des agneaux (résultats d'autopsie du laboratoire départemental de Limoges). D'autre part, les analyses de larves de strongles présentes sur les prairies réalisées par la CDAAS (Coopérative Départementale Agricole d'Action Sanitaire de Haute Vienne) début avril indiquaient déjà des valeurs élevées sur certaines parcelles. Selon Aurore Frémont, vétérinaire à la CDAAS, ces résultats s'expliquent par les conditions climatiques de cet hiver (doux) et de ce printemps mais restent très variables d'une exploitation à l'autre. Il convient donc d'être particulièrement vigilant, en particulier sur les jeunes animaux, agneaux et agnelles du millésime 40 000 (campagne d'identification de juillet 2013 à juin 2014), quelle que soit leur date de naissance. L'objectif est de concilier une infestation maîtrisée et une acquisition de l'immunité vis-à-vis des ténias et des strongles gastro intestinaux. N'hésitez pas à en discuter avec votre vétérinaire et votre technicien.

GESTION DU PARASITISME : LES RÈGLES DE BASE

- Alternier les matières actives et les adapter à la saison
- Traiter au bon poids, celui de l'animal le plus lourd du lot au moment du traitement
- Réaliser des coproscopies en cas de doute
- De nombreux élevages présentent des résistances à certaines matières actives qui sont devenues totalement inefficaces. Des tests sont possibles par coproscopies 15 jours après le traitement.

Après la mise en place du protocole annuel défini en début d'année avec votre vétérinaire, des ajustements sont parfois nécessaires en cours de campagne en fonction des conditions climatiques. Par exemple, en 2013, les infestations de petite Douve se sont révélées plus précoces que les années précédentes dans de nombreuses exploitations. Dans tous les cas, prenez conseils auprès de votre vétérinaire et de votre technicien.



....PROCHAINE LETTRE
D'INFORMATION
EN SEPTEMBRE 2014

Pour en savoir plus, contactez votre technicien.
Des informations sont également en ligne
sur les sites : www.reconquete-ovine.fr et www.idele.fr